



**PARTI FUSION
DES SOCIAUX-DÉMOCRATES
HAÏTIENS
PFSDH**

SOMMAIRE

- 1 Il est temps qu'Haïti se réveille et se transforme : **Edmonde SUPPLICE
BEAUZILE**
- 4 Guide de lecture ouverte du budget à tous : Cas du ministère des Travaux Publics,
Transports et Communications : **Molse CELICOURT**
- 7 Quand le Club littéraire pour l'évolution de la Fusion pérennise la formation poli-
tique des jeunes au sein du parti : **Manager Richardson Jeune**
- 8 Rapport de la formation réalisée par la Fusion des Sociaux-Démocrates Haïtiens /
Nord : **Dieulamiène SENORD JEANTY**
- 10 La Fusion en action : défis et perspectives : **Dr Georges GREFFIN**
- 13 Diplomatie, Sécurité et Stabilité Politique : **Gandy THOMAS**
- 16 Paj anivèrsè manm pati Fusion pou mwa sila

IL EST TEMPS QU'HAÏTI SE REVEILLE ET SE TRANSFORME !



Médaille Gustavo Carvajal 2 juin 2023, un honneur bien apprécié, merci COPPPAL

Un quotidien sans lendemain !

Sur sa propre terre natale l'Haïtien est traité en paria. Aujourd'hui, sa situation s'est empirée. Comme un animal traqué incapable de retourner à sa tanière, il se déplace constamment à la recherche d'un abri hypothétique en vue d'échapper à la furie des gangs armés. Il éprouve un malaise profond. La peur le hante, l'habite, le paralyse. La terreur se répand tout autour de lui. Son quotidien est constitué de menu bien entretenu et qui imprègne son être : le vol, le viol, le kidnapping, les exécutions sommaires, le massacre, l'exhibition des armes de guerre, le crépitement sans répit de balles assassines, la faim et toutes autres formes cruelles de violence.

Ce décor existentiel, peut-être sans précédent dans les annales de l'histoire haïtienne, s'apparente à un chaos planifié. Le peuple haïtien a pourtant fait le choix de vivre en toute liberté. A titre d'illustration, le préambule de la Constitution de 1987 amendée est clair, précis et net. Deux points essentiels, entr'autres, se lisent comme suit :

1. *« La garantie des droits inaliénables et imprescriptibles du peuple à la vie, à la liberté et la poursuite du bonheur-*

conformément à son Acte d'Indépendance de 1804 et à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948. »

2. *L'instauration d'un régime gouvernemental basé sur les libertés fondamentales et le respect des droits humains, la paix sociale et l'équité économique »*,

Le milieu fait plutôt application de la loi de la jungle. Ceux et celles qui détiennent le monopole de la force ne se préoccupent guère du bien-être de la collectivité. Toutefois, ils s'en servent dans leur seuls intérêts exclusifs et pervers. Ils piétinent, terrassent les plus faibles qui exécutent leurs quatre volontés.

Une chronique pathétique !

Le rapport final du groupe d'experts sur Haïti fait un récit sur la complexité de la situation politique et économique, sur le phénomène d'insécurité amplifiée par l'augmentation de la violence armée et du contrôle exercé par les gangs. Ce phénomène se comprend davantage s'il faut considérer le manque de personnel de la seule force de l'ordre, **la Police Nationale d'Haïti**. Celle-ci, en plus de la méfiance installée en son sein, est mal équipée et mal formée pour faire face à la complexité de la situation sur le terrain et est incapable de reconquérir les territoires occupés par les gangs. Ce phénomène monte d'un cran parce que le système judiciaire est délibérément saboté par les gouvernements successifs, fortement politisé et gangrené par la corruption endémique.

Le rapport décrit avec force détails des faits en rapport avec notre pratique coutumière d'aventuriers. Mentionnons-en deux :

Vous êtes intéressé à occuper un poste de responsabilité dans les prochaines compétitions électorales dans votre communauté, participez à notre nouveau programme spécial du *Leader de la relève*

1. « *Un groupe relativement restreint de familles puissantes en assure le contrôle. Celles-ci mettent leurs intérêts commerciaux concurrents au-dessus de tout. Plusieurs membres des élites économique et politique siphonnent les ressources publiques et mettent les gangs et la violence au service de leurs objectifs politiques ou économiques, tout en sapant l'état de droit pour préserver leur impunité.* »

2. « *Certains acteurs économiques utilisent des gangs pour assurer la sécurité de leurs entreprises ou saboter leurs concurrents, tandis que l'élite politique les finance pour mobiliser ou contrôler les électeurs.* »

De tels faits décrits, connus, acceptés et vécus comme simples et divers appellent certaines interrogations. Comment comprendre le fonctionnement d'une telle société dans son ensemble ? S'agit-il de phénomène nouveau ? S'agit-il plutôt de l'étape ultime d'un modèle de société en mode de reproduction constante de ses errements et de ses bêtises ?

La société haïtienne a atteint le paroxysme de la déchéance la plus abjecte.

Il est navrant de constater l'effondrement progressif et total du paysage haïtien pendant les quatre dernières décennies. Tout le corps social sue la corruption, la malversation. Un lien indissoluble semble se tisser entre les forces ténébreuses. En considérant dans un grand ensemble le renouvellement du personnel politique, l'engouement des bandits de grand chemin, des repris de justice, pour briguer un mandat électif, tout le support médiatique mis à contribution pour faire non seulement leur apologie mais encore l'apothéose de leur réussite en modèle avec comme effets d'ensemble la médisance et le dénigrement servis avec plaisir et à satiété par de prétendus influenceurs, le financement astronomique consenti, en la matière, par ceux-là mêmes qui sont les véritables manœuvriers de toute une collectivité, il y a lieu d'admettre que

cette peinture nous installe en pleine sauvagerie hurlante. « **La bêtise engendre le mal** »

Les élections générales de Février 2006 étaient plus ou moins acceptables. Des dix candidats qui ont brigué la présidence, Rene Préal a obtenu dès le premier tour 51.21% et a été réélu pour un second mandat présidentiel. L'avènement de la 48eme législature n'inspirait pas tellement la crainte.

En l'année 2011, les choses dégénèrent. A la faveur de transactions politiques douteuses et maffieuses, Michel Joseph Martelly fut élu Président de la

République d'Haïti. La 49eme législature est perçue comme une association de malfaiteurs. Des parlementaires ont utilisé la violence tout au cours de leur campagne et le jour des urnes pour se faire élire.

En l'année 2016, toute la mise de la finance est faite sur **Jovenel Moïse**. Il devient le Président élu de la République. C'est le comble. Désormais, le Parlement n'assure plus le contrôle de l'Exécutif selon ses attributions constitutionnelles. Il se convertit en force de pression pour obtenir des portefeuilles ministériels, pour envahir l'administration publique ainsi que la diplomatie transformée en kindergarden. Les forces de l'opposition mènent bataille et espèrent un appel du pied de l'Exécutif. Les acteurs économiques s'activent pour que le capital investi lors de la campagne rapporte le maximum de profit.

Dans cet environnement délétère, les protagonistes doivent disposer de leurs gangs. « **L'influence des politiciens et des acteurs financiers sur les activités des gangs est de nature systémique. Les politiciens et les élites économiques qui souhaitent obtenir des votes ou protéger leurs biens paient généralement**



IL EST TEMPS QU'HAÏTI SE REVEILLE ET SE TRANSFORME !

les gangs en nature ou en espèce, une pratique qui a progressivement enrichi les gangs et leur a donné plus de pouvoir »

Actuellement, le nombre de gangs opérant en Haïti se chiffre à deux cents. Vingt-trois grands gangs opèrent dans la seule zone métropolitaine de Port-au-Prince. Faits divers ! En Haïti, tout se parle, tout se sait. **Albert Einstein aurait dit : « Deux choses sont infinies : l'Univers et la bêtise humaine. Mais en ce qui concerne l'Univers, je n'en ai pas encore acquis la certitude absolue. »**

Nos devanciers parlent.

Cette déchéance, est-elle l'héritage d'un passé ? Nos chercheurs, nos écrivains, nos hommes politiques avaient déjà présenté en leur temps un tableau sombre d'Haïti au 19^{ème} siècle. Pour le centenaire d'Haïti, le texte écrit par Pierre François Joseph Benoit Rosalvo Bobo est révélateur d'un mal profond. Lisons un extrait :

« Haïtiens, vous parlez de fêter le centenaire de votre liberté. Ce n'est pas vraiment ingénieux comme trouvaille d'occasion de nouvelles fantasmagories. Centenaire de nos égarements, de nos bassesses, et au milieu de vanités incessantes, de notre récession systématique. Centenaire de nos haines fraternelles, de notre triple impuissance morale, sociale et politique. Centenaire de ce qu'il peut y avoir de plus odieux au sein d'un groupement d'hommes.

Centenaire de la ruine d'un pays par la misère et la saleté. »

Antenor Firmin, de sa terre d'exil, publie en l'année 1911 un ouvrage au titre évocateur « **L'effort dans le mal** ». C'est une réflexion testamentaire et prophétique sur l'état d'Haïti. Il écrit ce qui suit : « **Homme, je puis disparaître sans voir poindre à l'horizon national l'aurore d'un jour meilleur. Cependant, même après ma mort, il faudra de deux choses l'une : ou Haïti passe sous une domination étrangère, ou elle adopte résolument les principes au nom desquels j'ai toujours lutté et combattu. Car au XX^{ème} siècle et dans**

l'hémisphère occidental, aucun peuple ne peut vivre indéfiniment sous la tyrannie, dans l'injustice, l'ignorance et la misère. »

Que faire aujourd'hui ?

Mes chers compatriotes, à l'aube même de notre indépendance, les luttes fratricides et meurtrières ont sapé notre légende « **L'Union fait la force** », vidé de son contenu notre devise nationale « **Liberté-Égalité-Fraternité** » et avili notre hymne national « **La Dessalinienne** ». Elles ont plutôt favorisé l'industrie de la haine et du mensonge que nous continuons d'entretenir et d'alimenter.

Que faut-il faire pour stopper le déchirement du tissu social haïtien ? Le rôle d'un groupe d'hommes et de femmes avant gardistes, responsables et matures est prépondérant. Notre littérature politique est garnie de réflexions et de considérations en la matière. « **La vocation de l'élite** », l'ouvrage de Jean Price Mars, devrait nous en inspirer. Le penseur dénonce notre incapacité à créer une pensée solide, cohérente et profonde. « **Lorsque les élites échouent, l'ordre politique a de bonnes chances de s'effondrer** ».

Quelle peut être la posture politique correcte que nous devons épouser pour construire et asseoir une pensée constructive ? Quelle est cette politique pertinente capable de nous aider à faire taire notre ego, à transcender dans l'intérêt supérieur de la société haïtienne ?

Une Haïti forte, régénérée, éduquée, prospère, fréquentable et enviable, c'est le sens de notre combat.

« Elever la foule vers l'Elite et ne pas abaisser l'Elite au niveau de la foule, voilà en quoi résulte le véritable progrès économique » Gustave Lebon.

REVEILLONS- NOUS. REVEILLONS HAITI DE SA LETHARGIE ET TRANSFORMONS-LA !

**Edmonde SUPPLICEBEAUZILE
PRÉSIDENTE de la FUSION**

GUIDE DE LECTURE OUVERTE DU BUDGET A TOUS : CAS DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS



Le décret publié le 29 septembre 2023 dernier établit le budget général de l'État pour l'exercice 2023-2024 et exprime les orientations économiques et budgétaires du gouvernement. Etant donné que ce gouvernement est issu d'un accord politique pour une gouvernance apaisée et efficace durant la période intérimaire de septembre 2021 puis complété par un consensus pour transition

inclusive et des élections transparentes de décembre 2022, ces orientations définies dans un contexte exceptionnel sont le résultat d'un consensus et non d'un programme politique.

Pour rendre accessible à la compréhension les grandes priorités de ce décret portant sur le budget des institutions, cet article se propose de décortiquer une partie des quelques 200 pages du document officiel pour la grande majorité des non-initiés aux dossiers budgétaires du ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC).

Avant d'élucider de manière détaillée le contenu des secteurs prioritaires portés par le MTPTC dans le budget de l'année en cours, il est important de signaler sommairement les dispositions légales qui régissent le processus d'élaboration du budget depuis l'adoption de la loi sur l'élaboration, l'exécution des lois de finances (LELF) adoptée en février 2017.

A. Cadre budgétaire succinct au regard de la LELF

En dépit du fait que le budget actuel conserve majoritairement sa forme traditionnelle de présentation, c'est-à-dire un budget de moyens (emphase sur

les dépenses réalisées) plutôt que celui de programme (communément appelée gestion axée sur les résultats - GAR), pourtant la LELF de 2017 a introduit diverses innovations budgétaires.

Ce nouveau cadre harmonisé de gestion des finances publiques implique une réforme en profondeur du processus budgétaire en écartant la logique de moyens au profit d'une logique axée sur les résultats où des politiques publiques sont tout simplement déclinées en programmes. Les programmes sont clairement associés à des objectifs définis et explicites pour lesquels des résultats sont non seulement attendus mais également mesurés à partir des indicateurs de performance en fonction d'une finalité d'intérêt général (cf. Art 31 de la LELF).

Cette volonté, par l'adoption de cette nouvelle disposition, implique des modifications irréversibles des systèmes budgétaire, comptable et de reddition de compte. Par exemple, on parle des innovations en matière de régulation et de contrôle budgétaire, du principe de sincérité budgétaire, de la fongibilité asymétrique des crédits budgétaires, la pluri annualité de cadrage et de programmation, la déconcentration du pouvoir d'ordonnateur principal des dépenses,

Il ne s'agit pas de fournir ici une description complète de l'ensemble des principes susmentionnés. Toutefois nous pouvons retenir le **principe de sincérité budgétaire** qui implique, sur la base des informations à la disposition du gouvernement lors de l'élaboration, il leur fait obligation de présenter les comptes publics avec une image fidèle et sincère en ce qui concerne la situation et les perspectives économiques nationales

La **programmation pluriannuelle** fait référence à l'élaboration du budget (loi de finances) sur la base d'une planification budgétaire et économique sur plusieurs années (minimalement trois ans, cf. Art 2 de la LELF), ce qui requiert également une programmation des dépenses sur plusieurs années pour l'ensemble des ministères sectoriels (cf. Art 47 de la LELF).



GUIDE DE LECTURE OUVERTE DU BUDGET A TOUS : CAS DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS, TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

La déconcentration du pouvoir d'ordonnateur principal des dépenses se manifeste par l'introduction d'un **responsable de programme** qui est proposé par le ministre de tutelle dont la responsabilité est d'assurer le pilotage des programmes (gestion des crédits attribués à la mise en œuvre de la politique publique, cf. Art 33 de la LELF).

La LELF introduit également dans le budget la notion de **crédits de paiement** pour tout ce qui se rapporte aux dépenses de personnel (Titre I dans le budget actuel), pour les acquisitions de biens et services (Titre II) et les dépenses de transferts (Titre IV) et **d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement** correspondant aux dépenses d'investissement et aux contrats de partenariats public privé (cf. Art 39 de la LELF).

En fin de compte, la LELF mentionne que les budgets (lois des finances) comprennent non seulement le budget général mais également les budgets annexes et les comptes spéciaux du Trésor. Ces documents ne sont autres que des sous-ensembles du budget général qui retracent des crédits affectés à des dépenses particulières.

B. Priorités budgétaires du MTPTC

L'année budgétaire pour l'exercice fiscal en cours fait ressortir les priorités du gouvernement en matière d'infrastructures publiques (routes, eau & assainissement, électricité) en misant sur la consolidation des ressources budgétaires à mobiliser (interne /externe). Autrement, il traduit la volonté de ce gouvernement à répondre aux besoins essentiels d'une population en détresse en termes d'accès aux services essentiels.

Nous rappelons ci-dessous quelques objectifs poursuivis par le Ministère durant cet exercice fiscal :

- Initier et poursuivre les travaux de construction des infrastructures routières, en priorisant celles qui ont été endommagées ou détruites à la suite du séisme du 14 août 2021 ;

- Augmenter le taux de branchement au réseau d'eau potable à partir de la réhabilitation des Systèmes d'Adduction d'Eau Potable (SAEP) dans les dix (10) départements ;
- Accroître l'accès à l'électricité dans les zones rurales et urbaines par le biais de l'extension du réseau, l'électrification de certaines communes, la réhabilitation de la centrale de Péligre, la construction de nouvelles centrales et le développement des micro-réseaux ;
- Poursuivre l'implantation d'installations solaires sur le territoire national, notamment dans les régions dépourvues d'infrastructures électriques.

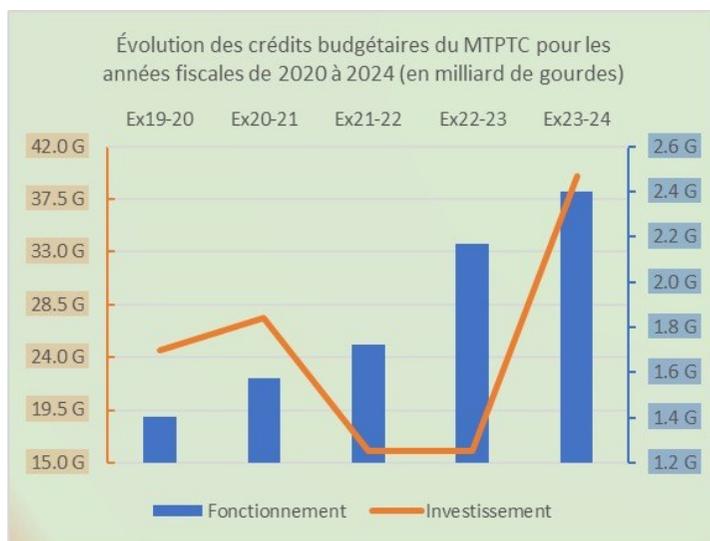
En vue d'atteindre les objectifs précités, des moyens sont mis à la disposition de différents services centraux et déconcentrés du ministère qui agissent dans les différents domaines relevant de leur compétence et au regard des dispositions réglementaires et légales qui régissent le budget.

Tel que recommandé par la LELF au regard du principe de la programmation annuelle, les projections de crédits budgétaires du gouvernement sont présentées sur un horizon de trois années. Vu sous l'angle du cadre de dépenses à moyen terme, il est observé un record des moyens alloués au ministère pour l'année fiscale en cours (2023-24) atteignant 41.8 milliards de gourdes, en hausse de 23.6 milliards de gourdes (+ 130%) par rapport à l'exercice fiscal 2022-23 et +148% (24.9 milliards) par rapport à l'exercice fiscal 2021-22. De plus, les projections pour les exercices de 2024-25 et 2025-26 du ministère sont respectivement fixés à 44.8 et 45.1 milliards de gourdes.

La part de ces crédits budgétaires totaux alloués aux dépenses de fonctionnement des différents services internes et déconcentrés du ministère devraient atteindre environ 2.4 milliards, ce qui équivaut à une augmentation de 228 millions de gourdes (+ 11%) par rapport à l'année dernière.

Les dépenses consacrées aux projets d'investissement sont fixées à 39,4 milliards de gourdes, ce qui représente une progression de crédits proche de 23.4 milliards de gourdes (+ 146%) par rapport à l'exercice fiscal de 2022-23.





Source: Données Budgets, MEF

L'importante progression susmentionnée des dépenses globales projetées pour l'exercice en cours au profit du ministère est essentiellement tirée par les crédits des projets d'investissement des services techniques internes et de la direction nationale de l'eau potable et de l'assainissement (DINEPA).

Les dons et emprunts des partenaires (BID, BM, UE, ...) projettent de financer les projets d'investissement portés par les services techniques internes du ministère à plus de 90%, soit un montant de 28.3 milliards de gourdes contre seulement 3.1 milliards de gourdes émanant du Trésor public.

Le constat est identique au niveau de la DINEPA où les ressources estimées des partenaires s'élèvent à 7.7 milliards de gourdes (98%) contre un apport de 45 millions de gourdes du Trésor Public. Ces ressources inscrites au budget de l'exercice en cours sont en hausse d'environ 500% par rapport à l'exercice 2022-23 concernant les bailleurs.

Le cadre financier spécifique du budget pour le ministère démontre que la principale source de financement est constituée par des revenus dont le

gouvernement dispose peu de contrôle tenant compte d'une certaine rigidité des paramètres de modification des dons ou emprunts des partenaires techniques et financiers. Contrairement à la pleine capacité dont dispose le gouvernement pour modifier, par exemple, des taux de collecte par l'ajout de nouveaux impôts ou taxes ou leur retrait. Autrement, les principes qui régissent les mécanismes d'exécution prévus par la LELF ne s'appliquent pas majoritairement aux fonds des bailleurs et sont plutôt régis par leur propre processus de décaissement.

Il est évident que la non-maîtrise des paramètres de ces dons et emprunts impactent fortement le principe de la sincérité budgétaire pour l'exercice en cours. À la suite de cette forte hausse sans précédent constaté et tenant compte de la répartition pluriannuelle des engagements (en cours ou programmés) des bailleurs, ne traduit-il pas des prévisions budgétaires trop optimistes, ce qui pourrait être assimilé à une sorte de « budget de fausses prévisions » ?

En conclusion, passer en revue de manière synthétique un budget (loi de finances) du gouvernement haïtien surtout au regard des nouvelles dispositions sur son élaboration et son exécution se révèle une démarche non dénuée de complexité même pour des spécialistes du domaine. Cet article se fixait comme objectif de mettre en lumière les éléments déterminants du contenu du budget alloué au ministère des Travaux Publics, Transports et Communications pour une meilleure compréhension.

Dans un environnement économique, social et politique extrêmement difficile dont fait face le pays à l'heure actuelle, le budget a la responsabilité de traduire les préoccupations auxquelles les autorités politiques souhaitent aborder au profit de la population. Les différentes facettes couvertes dans ce présent article abordaient d'ailleurs celles-ci pour le ministère sous analyse.

Moïse CELICOURT

Economiste

mcelicourt@partifusion.ht

À chaque fois que vous prenez la décision de devenir membre du parti, nous disposons d'un instrument plus fort dans le paysage politique haïtien pour participer ensemble à la construction d'une société plus équitable et sécuritaire.

QUAND LE CLUB LITTÉRAIRE POUR L'ÉVOLUTION DE LA FUSION PERENNISE LA FORMATION POLITIQUE DES JEUNES AU SEIN DU PARTI.

A l'initiative du Club Littéraire pour L'évolution de la Fusion (CLEF), un projet baptisé « Salon des Jeunes de la Fusion » a pris forme. Un groupe de jeunes dynamiques travaillent sans relâche et se mobilisent à la recherche de nouveaux adhérents par des séances de formation continue à la philosophie socio-démocrate. Les formateurs interviennent sur des sujets relatifs à l'histoire, au droit constitutionnel, à la sociologie du milieu.



Rappelons que lors du premier salon tenu le 29 septembre 2023 et qui a mobilisé plus soixante-quinze jeunes, Me Mozart avait brillamment présenté le thème : « **La place de la social-démocratie dans la politique actuelle** ». Au cours du deuxième, les participants ont eu le plaisir de savourer les présentations de deux brillants intellectuels.

Il s'agissait des professeurs **Nicolas JEAN PIERRE**, Politologue/Philosophe et **Daniel SUPPLICE**, Sociologue et Ethnologue.



Le Professeur Nicolas exposait ses compréhensions sur les thèmes : « **Programme politique, infrastructures sociales et contrat social** » en s'appuyant sur les théories sociales de Hobbes et d'autres théoriciens tout en adaptant ses théories à la réalité haïtienne.

De son côté, le sociologue SUPPLICE qui considérait sa participation comme un engagement envers la FUSION et le Pays a développé le thème : « **La conduite d'un plan politique pour un changement social** ».

Monsieur **Raymond G. Karl-Heinz RENÉ** Responsable de Formation et de Développement Personnel qui faisait office de modérateur a profité pour mobiliser les jeunes sur l'importance de leur formation politique à une époque où les valeurs s'effritent.



Au terme de la rencontre, **Richardson JEUNE** a mobilisé encore une fois les jeunes sur l'importance de leur intégration au sein du parti. Le Salon des jeunes de la Fusion s'engage à se réunir aussi souvent que possible avec d'autres jeunes pour réfléchir, apprendre et comprendre.

QUE LA FUSION PROSPÈRE !
Richardson JEUNE

RAPPORT DE LA FORMATION REALISEE PAR LA FUSION DES SOCIAUX-DEMOCRATES HAÏTIENS / NORD



Dans le souci de renforcer le parti Fusion des Sociaux-Démocrates Haïtiens et d'encourager la participation des jeunes au sein du parti, la Coordination Départementale du Nord avait organisé une journée de formation à l'intention des jeunes membres, aspirants, partisans et sympathisants du parti, le vendredi 27 octobre 2023, qui a eu lieu, au local de l'AFM-Nord (Association des Femmes de Madeline-Nord).

Cette séance de formation, ayant pour thème " CONNAITRE LA FUSION ET LA SOCIAL DEMOCRATIE " avait commencé à 9 hres AM et pris fin à 3 hres PM. Vingt (25) jeunes dont onze (11) jeunes filles et quatorze (14) jeunes hommes ont pris part à cette formation animée par la **Vice-**

Présidente, Dieulamène Sénord Jeanty.

A travers cette séance, deux (2) sous-thèmes ont été traités, ce sont : Comprendre la Fusion et Comprendre la notion d'un parti politique.

Thème 1 : **COMPRENDRE LA FUSION**

Dans le développement de ce thème, les thématiques suivantes ont été traitées :

- Fusion : Définition, composition, originale et motif de création ;
- L'idéologie de la Fusion ;
- A quoi doit servir la Fusion ;
- Quelles sont les implications de Fusion ?

Thème 2 : **LA NOTION DE PARTI POLITIQUE**

Dans cette thématique, les notions suivantes ont été définies :

- Organisation permanente ;
- Idéologie du parti ;
- Aspiration à la prise et à l'exercice du pouvoir ;
- Projet de société ;
- Programme de gouvernement.

Après avoir fini de développer les deux (2) principaux Thèmes, 2 groupes ont été formés et mis en atelier pour répondre à ces deux questions :

- 1) Quelle est l'importance de l'implication des jeunes dans la Fusion ?
- 2) Quelle est la nécessité pour que les jeunes s'impliquent dans un parti politique particulièrement la Fusion ?

Et tout de suite après le travail des groupes, on passait à la phase plénière où chaque groupe avait présenté leur travail réalisé dans l'atelier.

Groupe 1 : **QUELLE EST L'IMPORTANCE DE L'IMPLICATION DES JEUNES DANS LA FUSION ?**

Résultat du travail : Implication des jeunes dans la Fusion a une importance capitale et plusieurs raisons l'expliquent :

- 1- Pour ne pas être ignorant(e) et en politique ;
- 2- Pour assurer la relève générationnelle ;
- 3- Pour assurer la jeunesse du parti ;
- 4- Pour assurer l'autonomisation des jeunes ;
- 5- Pour assurer la pérennité du parti ;
- 6- Pour assurer l'intégration des jeunes dans la vie politique.

Groupe 1 : QUELLE EST LA NECESSITE POUR QUE LES JEUNES S'IMPLIQUENT DANS UN PARTI POLITIQUE PARTICULIEREMENT LA FUSION

Résultat du travail : Il y a de grandes nécessités pour que les jeunes s'intègrent dans un parti Politique spécialement le Parti Fusion des Sociaux-Démocrates Haïtiens, parmi lesquelles, on pourrait citer :

1. Investir dans les jeunes ;
2. Changer l'idéologie et la mentalité des jeunes ;
3. Renforcer la capacité analytique des jeunes ;
4. Permettre aux jeunes de devenir des citoyens honnêtes, crédibles et intégrés ;
5. Améliorer les conditions infrahumaines ;
6. Développer notre environnement.
7. Et autres.

Pour clôturer la séance, quelques participants et participantes ont témoigné leur satisfaction :

- ✚ *Je dis bravo pour l'intervenante pour la façon dont elle a expliqué les différentes thématiques. Je suis satisfaite de la journée. Une jeune fille*
- ✚ *Félicitation Pour cette belle journée de formation sur l'historicité de la Fusion. Un jeune homme*
- ✚ *Remerciement et félicitation à Mme Dieulamène pour cette formation.*

Voilà tout ce qui a été fait pendant cette journée

NB : Je pourrais dire que tout le monde était satisfait de cette activité.

AGENDA

- 1- Accueil
- 2- Minutes de recueillement
- 3- Hymne National
- 4- Mise en contexte de l'activité
- 5- Présentation des participant et participantes
- 6- Exposé sur la thématique « **Connaitre la Fusion** »

- 7- Organisation de deux (2) groupes qui vont travailler en atelier
- 8- Résultat du travail en plénière
- 9- Mots de la fin.



Vice-Présidente, Dieulamène SENORD JEANTY



LA FUSION EN ACTION : DEFIS ET PERSPECTIVES



La **FUSION** des sociaux-démocrates haïtiens est à l'heure actuelle l'un des partis politiques les plus en vue si ce n'est le plus inspirant à l'échelle nationale. Elle est un parti de cadres qui cherche l'adhésion des masses et résulte du regroupement en une structure unique de trois partis politiques différents : AYITI KAPAB, PANPRA et KONAKOM ayant pour dénominateur commun l'idéologie social-démocrate. La transmission de leur patrimoine à cette structure politique et juridique qu'est le PFSDH lui confère une dimension nettement privilégiée, exceptionnelle même par rapport aux

autres partis œuvrant dans le champ politique haïtien.

Au juste, ils se sont accordés autour d'un projet de société qui recouvre trois orientations distinctes et unifiées dans un espace de fonctionnalité où, dans le bouillonnement des idées réformistes, des têtes de pont du socialisme démocratique haïtien préconisaient la formation d'une société nouvelle. Aussi le PFSDH allait-il devenir le creuset où s'épurerait le politique brut, se réaliserait la fonte des réserves endogènes et de celles adverses même. Ce creuset s'entend aussi comme moyen d'épuration morale ou intellectuelle par le biais de commissions traitant de questions internes ou d'intérêt public du parti. Et c'est à la politique notamment qu'incombe cette tâche aussi difficile qu'essentielle.

Il faut admettre aussi que le projet de société développé par la FUSION a eu un écho favorable dans le Sud 'Est, longtemps considéré comme le bastion avancé

du libéralisme haïtien. Au fur et à mesure il y a fait du chemin et a fini par s'imposer à une frange importante de la population sudessoise. Certes, Jacmel, la métropole du Sud 'Est, est bien le berceau du libéralisme haïtien, un courant de pensée politique et économique qui a vite été communiqué aux différentes communes y afférentes. Une sorte d'historicisme sentimental relie les jacmeliens à leur passé. Cependant bon nombre d'entre eux, s'ils reconnaissent que leur culture historique est limitée dans l'espace et le temps, ils se trouvent des repères qui leur sont propres et qui ont la vertu de débusquer des horizons insoupçonnés. Souvent, il leur arrive que, dans un élan de dépassement, l'horizon de l'un se fusionne avec l'horizon de l'autre. Une métaphore qui se révèle prodigieusement audacieuse. Ainsi le processus d'intégration de la Fusion Social-Démocrate, en tant que concept politique moderne recoupe la « Fusion des horizons » à la faveur d'un dialogue qui se poursuit incessamment.

D'un autre côté, forts de cette tradition libérale, même mal entretenue, des jeunes surtout, déroutés et désarmés, éprouvent le besoin de comprendre et de parler comme tant d'autres, d'agir comme tant d'autres. Bon nombre d'entre eux, dépassant les idées reçues et se refusant au nihilisme, par rapport à l'action à mener pour changer le pays et rebâtir notre société sur des bases nouvelles, ont décidé de s'engager dans les rangs de la social-démocratie, à travers le PFSDH qui en est la caisse de résonance en Haïti. Et, comment ne pas apprécier à sa juste valeur l'apport de ces jeunes femmes ou jeunes filles au parti qu'elles ont rejoint dans un élan de cœur sincère avec une conviction solide pour le triomphe des idées nouvelles, du projet auquel elles ont adhéré. Un élan et une conviction qui ne se démentent pas chaque jour.

Jamais on n'avait vu un tel enthousiasme, un tel engagement au niveau du parti dans le Sud 'Est. Cet emballement témoigne de ce que bon nombre d'observateurs constatent : la FUSION est en action. Et cet enthousiasme semble rejaillir sur le local même du parti à Jacmel dont la façade principale a été repeinte en attendant qu'une enseigne valorisante permette au public de l'identifier.



LA FUSION EN ACTION : DEFIS ET PERSPECTIVES

La coordination départementale y multiplie les activités. Lesquelles sont organisées de façon à assurer une continuité dans la relation avec les membres du parti. Et ceci avec une régularité ou une fréquence telle qu'elle constitue une série systématique très remarquable.

De ces activités se détachent quelques-unes d'importance capitale.

a) Les séances de formation hebdomadaires pour les nouveaux membres se font par des formateurs dévoués qui ne sont jamais dans le rouge des idées, de la parole ou de l'action. En ce sens, **le VP Riteau JEAN LOUIS** s'est souvent joint à moi pour maintenir cette dynamique qui sied bien aux objectifs de la Social-démocratie et regonfler un tant soit peu les ardeurs et les convictions.

b) Des séminaires de transformation de fruits du terroir ont été réalisés pour les membres et l'accent a été mis sur la mangue, l'ananas, le café, le cacao, l'arbre véritable, la cerise, le raisin, le grenadia (ou fruit de la passion) et le tamarin. Ces séminaires visent le développement de l'esprit créatif chez les jeunes.

Puis de nouvelles commissions ont vu le jour dans la mouvance de telles activités dont :

- 1) La Commission des femmes de la FUSION
- 2) La Commission des jeunes de la FUSION
- 3) Le renforcement de la Commission électorale du parti pour promouvoir le principe d'alternance ou d'éducation démocratique.

Le salon des jeunes, qu'on se propose d'ouvrir à Jacmel, offrira à la fois le spectacle et l'exemple de militants camarades dévoués aux intérêts de la FUSION. L'opportunité de débats passionnés mais ordonnés leur ouvrira des horizons nouveaux. Cette pédagogie aura la délicate tâche de leur rappeler leurs devoirs envers la société, et que l'activité politique est bien le lieu idéal

de l'expérience des libertés, le creuset sublime où ils pourront davantage se plier aux exigences de la formation politique. Ainsi, ils auront la culture politique nécessaire pour affronter les défis des nouvelles conjonctures, ils porteront leur histoire dans leur mémoire et dans leur cœur, car les expériences des aînés les auront trempés.

L'assistance aux jeunes universitaires se fera alors dans une ambiance d'enchantement, d'appréciation, de solidarité et d'exaltation scientifique à travers les programmes sélectifs des universités d'été, loin de toute tyrannie véritable sous les esprits. Une telle démarche pourrait à la longue renforcer l'efficacité de la revue « **CHOUBLAK** » en tant que lieu de rassemblement de « la synthèse, non pas passive, mais active, de la ressource humaine ».

Au fait, le renforcement du parti dans les autres communes, ainsi que dans les sections communales se heurte à des difficultés logistiques, matérielles et financières graves compte tenu de la crise multiforme qui sévit rigoureusement dans le pays. De toute façon on entend maintenir le cap dans un processus de développement endogène progressif à travers des communautés de communes, aussi difficile que cela puisse paraître.

Ainsi des filières de la formation, de l'assainissement, de petits projets en coups de poing aux incidences socio-économiques certains, poursuivront leur essor important tant par l'augmentation des capacités que par une implication dans la coproduction de services aux côtés des organisations étatiques. De telles pratiques nous offrent aussi la possibilité de visionner l'avenir à travers une participation fonctionnelle dans de nombreux domaines.

Certes, il y a un décalage qui existe entre les espérances des citoyens engagés dans cette nouvelle dynamique et une réalité affreuse aux conséquences non prévisibles. Le pays vit des moments douloureux, très sombres de son histoire. En clair, la FUSION doit faire la différence et maintenir d'une certaine manière la pression sur le gouvernement de transition en place qu'elle soutient pour que les objectifs de l'accord du 21 décembre soient respectés et réalisés dans



LA FUSION EN ACTION : DEFIS ET PERSPECTIVES

le consensus établi, l'harmonisation des contraires mêmes, pour ne pas tomber, disons-le carrément, dans l'idolâtrie de la politique ou du pouvoir.

En ce sens aussi, l'appel de notre Présidente, ses remarques et suggestions ont été judicieux et efficaces.

Tournons la page des résultats du bilan mitigé pendant que d'autres encourageants sont obtenus tant dans l'affrontement avec les gangs armés que dans les travaux publics où de nombreux chantiers ont été mis en œuvre à travers le pays. Point n'est besoin de dire qu'on ne peut pas en un si laps de temps résoudre nos problèmes d'infrastructures routières et de base qui se trouvent dans un état de délabrement avancé, dû à des décennies de laisser aller et de gabegie. Le MTPTC, avec l'arrivée à sa tête de l'**Ingénieur Rosemond PRADEL**, a franchi des étapes importantes dans la réalisation de travaux urgents et d'infrastructures qui ne pouvaient plus attendre en dépit des contraintes budgétaires et conjoncturelles. Le Sud 'Est en a certainement bénéficié. Des travaux sont en cours et de nouveaux projets sont sur la table, signés en bonne et due forme, en attente d'exécution.

Par ailleurs il faut souligner que l'organisation et le fonctionnement des services sont directement impactés par le phénomène de l'insécurité, devenu un enjeu majeur à la fois pour la population et le gouvernement. Il est aussi évident que le positionnement de la police et du gouvernement dans les dispositifs de sécurité n'évolue pas au même rythme que la sévérité et l'aggravation du problème à résoudre. Ce manquement ou ce déficit porte à la fois sur les

effectifs et les compétences. Entre temps le déploiement d'une force multinationale de sécurité en soutien à la Police est sollicité. Et la démarche est sur le point d'être concluante.

Que d'espoirs ne sont-ils pas fondés sur cette option considérable qui fait couler beaucoup d'encre et de salive !

Que de critiques, de considérations malheureuses n'en résultent-elles pas ! Certes, des protestations se sont élevées, en rappel aux conséquences fâcheuses d'expériences antérieures, comme les flambées épidémiques de cholera au long cortège de victimes.

Il faut souligner que le vibrio cholerae, qui est l'héritage des casques bleus de la mission des Nations Unis pour la stabilisation en Haïti, continue à causer de graves préjudices au sein de la population haïtienne. Devrait-on s'attendre à d'autres formes de virus en rapport à cette nouvelle et nécessaire expérience qui se dessine ou faudrait-il, par contre, anticiper pour en avoir le cœur net et la conscience tranquille ? En vérité il y a lieu d'être sceptique, mais on ne fait pas d'omelette sans casser les œufs, selon un vieux dicton. De toute façon, la fusion dans sa clairvoyance et sa mission de vigie, restera aux côtés de la population haïtienne dans sa lutte quotidienne et multipliera les efforts pour sa sécurité et son bien être

Dr Georges GREFFIN.
Vice-Président



Dans le contexte qui nous préoccupe, il s'agit de lancer la bataille diplomatique dans la logique de la recherche de la stabilité politique du pays en assurant la sécurité extérieure de l'État à travers la mise en œuvre d'une diplomatie axée sur le dialogue permanent, la recherche de solidarités sur l'échiquier international et le renforcement des liens de coopération concrète avec les pays stratégiques.

L'action diplomatique devrait s'inscrire dans la logique de consolidation de la force publique haïtienne à travers la recherche d'un encadrement technique et matériel venant de la part des partenaires internationaux, l'octroi de bourses à l'intention des membres de la police nationale et de la force armée naissante, et aussi à travers les négociations pour l'acquisition d'équipements (véhicules, armements etc.) indispensables au travail de la Police nationale d'Haïti et des forces armées sur le théâtre des opérations.

La stabilité politique étant un corollaire de la sécurité, on comprendra la lutte qu'a menée le gouvernement intérimaire actuel pour sensibiliser les acteurs internationaux sur la question de la sécurité avec l'engagement armé contre la prolifération des gangs armés qui tentent de prendre le pays en otage. Le vote de ce lundi 2 octobre 2023 de la résolution 2699 (2023) par le Conseil de sécurité des Nations unies autorisant le déploiement d'une mission multinationale de soutien à la sécurité en Haïti participe de cette dynamique de créer un environnement sûr et stable pour l'instauration, la consolidation et la pérennité des principes démocratiques.

Ce genre de suivi serait assuré par des diplomates dans une interaction active entre le service central et la mission diplomatique concernée. Donc il faut une action diplomatique déterminée pour défendre nos intérêts de sécurité et de stabilité dans les instances de négociation internationale. Dans ce contexte d'après-guerre froide, les valeurs de la démocratie libérale, de la bonne gouvernance et de la stabilité démocratique ont fait la preuve de leur supériorité et de leur efficacité.

DIPLOMATIE, INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS DIRECTS & DÉVELOPPEMENT

La primauté de l'économie fait aujourd'hui consensus dans le monde entier depuis la victoire du capitalisme libéral sur le communisme totalitaire à la fin des années 1990. Avec la chute du Mur de Berlin et l'implosion de l'Union soviétique, l'enjeu ne sera plus la prééminence idéologico-militaire entre les deux superpuissances, mais l'investissement du champ économique et culturel. Les règles du jeu international ont drastiquement changé, mais la nature hobbesienne des relations entre les nations est restée la même, ce qui explique que, dans cette nouvelle réalité, chaque pays essaie de tirer un meilleur profit de la nouvelle donne géoéconomique, pour mieux s'y insérer, pour mieux bénéficier des nouvelles potentialités offertes par la globalisation de l'économie.

C'est un fait patent que la géométrie de l'ordre mondial en ce début du 21^e siècle bascule vers un monde multipolaire dans lequel les pays moins avancés comme le nôtre se trouveront à même d'articuler une politique étrangère orientée vers la mobilisation des ressources au profit de leur croissance et de leur développement. Combiner notre politique étrangère et la promotion de nos intérêts économiques deviendra l'objectif fondamental du réseau diplomatique haïtien visant à encourager l'économie de marché, inciter les investissements directs étrangers et générer cette collaboration entre les acteurs locaux participant au processus de création de richesses.

Sur instructions de la Chancellerie, les diplomates en poste seront sensibilisés et mobilisés sur les enjeux économiques de manière à pouvoir agir efficacement pour renforcer l'effectivité de la priorité donnée à l'économie. Dans la pratique, la République d'Haïti reste le seul pays moins avancé (PMA) qui, à travers la coopération avec les États-Unis, présente de grandes possibilités pour les investisseurs étrangers intéressés à atteindre le marché nord-américain. Il ne faut pas oublier que l'existence de la loi sur l'Extension du Programme de Relèvement Économique (HELP) de 2021 qui parallèlement à la



Loi HOPE (**Haitian Hemispheric Opportunity through Partnership Encouragement**) permet l'accès aux marchés américain et canadien, hors taxes, à environ 1,500 produits (totalisant 5,000 articles exempts de taxes éligibles pour le Système Généralisé de Préférences (SGP)¹. Tout comme la disposition DFQF (Duty Free Quota Free) adoptée dans les assises de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en 2005, renforcée en 2013, permet à la République d'Haïti, en tant que Pays moins avancé, de pouvoir tout exporter sur le marché des États-Unis en exemption de droit de douane.

Tous ces dispositifs légaux dans le cadre de la coopération entre Haïti et son grand voisin du Nord fournissent à la diplomatie haïtienne l'outil d'attractivité dans les négociations avec les potentiels investisseurs. Notre pays présente des opportunités monstres pour ces derniers parce qu'il détient la clé donnant accès aux marchés nord-américains. Voyons un peu : Miami, Floride, est à peine à 1,098 kilomètres d'Haïti. Donc, la porte d'à côté !

Bref, ce que généralement l'on appelle la diplomatie économique détient effectivement le potentiel de stimuler les relations commerciales du pays, permettant ainsi au réseau diplomatique de dépasser les clichés traditionnels de simple représentation pour adopter une vision stratégique globale d'incitation aux investissements directs étrangers, de croissance économique et d'ouverture de marchés comme éléments fondamentaux des relations internationales en ce début de siècle. Cela se fera en synergie avec les autorités locales qui créeront un environnement propice aux affaires. La pénétration des investissements de capitaux étrangers ne peut que favoriser une grande dynamisation de l'économie haïtienne comme les premiers pas vers le développement durable.

Pour clore ce chapitre, disons que, comme membre de l'OMC, Haïti devrait jouir pleinement de son statut de PMA. De ce fait, une action diplomatique rationnelle et pragmatique conduite de main de maître par des diplomates chevronnés devrait, en dernière instance, permettre au pays de bénéficier des

dispositions relatives au Traitement spécial et différencié de l'OMC, notamment l'assistance technique au titre du programme Cadre Intégré dont l'objectif principal est d'aider les PMA à renforcer leurs capacités liées au commerce et à intégrer le commerce dans une stratégie de développement national.

DIPLOMATIE, MIGRATION & DIASPORA

Entre 1957 et aujourd'hui, nous comptons des millions de nos compatriotes vivant hors des frontières d'Haïti et qui soutiennent activement notre économie, plus de 30% de notre PIB. Ainsi toute approche de la diplomatie en ce début du 21e siècle doit nécessairement prendre en compte cette réalité.

Les vagues migratoires haïtiennes ont atteint les continents américain, européen et africain, parfois avec des migrants en situation régulière et de nombreux en situation irrégulière. Admettant que les problèmes d'immigration relèvent de la souveraineté des États qui accueillent les immigrants, il n'en demeure pas moins que la diplomatie doit se créer un espace de dialogue avec les pays pour pouvoir manœuvrer et défendre les intérêts des ressortissants haïtiens quelque que soit leur statut, résident permanent, demandeur d'asile, illégaux ou personnes sans statut puisque la Convention de Vienne sur les relations diplomatiques (1961) et consulaires (1963) ne reconnaît pour interlocuteurs directs que les diplomates accrédités et les fonctionnaires consulaires et, par extension, le ministère des Affaires étrangères, le ministère des Haïtiens vivant à l'étranger (MHAVE) se verra obligé de travailler de concert avec la Chancellerie pour toute intervention en territoire étranger afin de poser les balises pour la préservation et la protection des droits des Haïtiens, sans préjudice des prérogatives souveraines des États d'accueil.

Ce volet de notre action diplomatique devra se concrétiser dans le renforcement des postes consulaires et le contrôle des sections consulaires des ambassades. Le service central jouera un rôle primordial en alimentant les postes consulaires d'outils et de matériels d'animation, de sensibilisation et d'information pour la diaspora répartie en peu partout dans le monde.



Personnellement, en tant que Consul Général à Atlanta, Miami, New York, j'ai eu l'opportunité d'interagir avec les communautés haïtiennes dans ces zones et j'ai pu me rendre compte de leurs besoins, leurs désirs et comprendre leurs rêves pour Haïti. J'ai aussi réalisé que les actions consulaires, même si elles ciblent essentiellement la diaspora haïtienne, touchent également et de manière positive les autres communautés ethniques dans ces villes américaines. La diversité ethnoculturelle de l'Amérique, par exemple, constitue une terre propice à la promotion de la richesse culturelle d'Haïti qui est restée, jusqu'à date, notre unique fonds de commerce.

Gandy THOMAS, Ambassadeur

Rejoignez la Fusion et Rendons-nous plus fort

21 Novanm, se fèt Marie Yves Rose Myrtil Morquette.

Marie Yves-Rose Myrtil fèt Leogane yon 21 Novanm. Nou itilize paj choublak la pou nou diw bòn fèt kòm Visprezidan pati a.



Ou se you moun espesyal, ou toujou disponib pou moun, pou patia, ou bay enpresyon ou pa konnen di non. Pafwa mwen pèsònèlman ki konnen w depi 1991 lèm te depite epi lè nap travay ak Nerta Brutus pou monte MFDH, m mande tèt mwen si m pa nuiw twòp. Mwen pap janm blye jou w mete kòw deyò pou jwenn local pati a, pou cheche yon fim pou fè evalyel e jwenn mwayen poun fè premye depo kòb ki montre nou gen volonte poun demare pwosesis achte kay sa nan Kriswa. Ou gen gwo responsabilite nan jere lekòl Etrakoup pou bay jèn fi metye pou lavi a demen.

Kontinye gwo travay sa, rete moun ou ye. Bon rekòt kafe VisPrezidan



26 Novanm, se fèt Alix Richard

Alix Richard fèt Cap-Haitien yon 26 Novanm. Nou itilize paj choublak la pou nou diw bòn fèt kòm Visprezidan pati a. W se yon poto mitan pou Fizyon, w toujou egzèsè lidèship ou nan bon sans pou ede konstwi zouti sa. W se yon bra dwat tou paske se w ki ranplase Prezidan pati a lè li pa disponib.

W sèvi katalizè depi li nesèsè, ou pa janm mete dlo nan bouch depi wap defann vale ou kwè ladan li yo. W se yon militan tout bon vre, w ki pa konn fatigue, yon dirijan ki mete chapo patil kou sa nesèsè kelke swa kote a, kelke swa moun ki anfas w, ou fè yo konnen w se sosyal- demokrat

Kòm pwofesyon gwo kalib, ou toujou travay ak anpil imilite, w viv konsa tout kote san monte nivo akadamik o uke anpil fè pase kòm paspò yo, w spesyal VP, nou renmen w.



26 Novanm, se fèt Nadine Anilus.

Nadine leve kafou. Li se manmb pati a. Li se sekretè nasyonal « equité et genre ». Nadine se fanm ki konnen goumen pou yon koz li kwè ladanl. Nadine ede pati a anpil. Se yon fanm lespri ki pèmèt ekip la avanse. Direktwa ak tout manmb pati a di Nadine « Bòn fèt »



Nou renmenw pou mounn ou ye a.

PAJ ANIVESE MANM PATI FUSION POU MWA SILA

30 Novanm, se fèt Seth REMY

Yon ponyen solèy pou kòkòday mwen

Seth Remy

Nou itilize paj choublak la pou nou diw bòn fèt

Seth

Malgre tan an ap fè rebèl

lorizon pèdi botel nan vye nyaj kap kouvri je
solèy

powèm nan pran woule tete tout leksik poul
jwenn pawòl awòdpòte

pawòl awòdpòte poul bay egzistans ou tout
koulè

yon alyaj ki soti nan tye kako manzè lakansyèl
mo ki tradui mounite

lanmou respè, sajès, rekonesans

powèm nan tripòt li drive nonw sou gran ri

li koke dat nesans ou sou tout mi

poul di tout moun vrè nonw se kanson fè

pigaw fache

chen souke kel sou moun li konnen

ann selebre lavi nan tas powèm saa.



COMITÉ DE REDACTION

Elsie LAURENCE-CHOUNOUNE

Eguy SAINVIL

DANIEL SUPPLICE

Edmonde SUPPLICE BEAUZILE

Moïse CELICOURT

Debussy DAMIER

Georges GREFFIN

CHOUBLAK

fusion fizyon fusion fizyon fusion fizyon fusion fizyon

L'alternative de l'avenir